

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 6672

présenté par

M. Prud'homme, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiet, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 4

Substituer aux alinéas 5 à 11 l'alinéa suivant :

« *Art. L. 581-25-1.* – À compter du 1^{er} janvier 2022, est interdite toute publicité, propagande ou action commerciale en faveur des téléphones portables. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à interdire la publicité faisant la promotion des téléphones portables. Cet amendement est conforme à la demande de la Convention Citoyenne d'interdire la publicité en faveur des produits les plus émetteurs de gaz à effet de serre. 1,55 milliards de smartphone en 2018 : 50 smartphones par seconde. En France, 25 millions de téléphones portables sont vendus chaque année (ADEME).

Apple dépense presque 2 milliards de dollars pour sa publicité (2015), Samsung 9 milliards (2012). Et pour faire la publicité de quoi ? Pour entourer de rêve, de bonheur et de convoitise un petit bijou de technologie aux impacts ravageurs.

L'empreinte environnementale et le coût social sont considérables. Il faut 70 kg de matières premières pour un seul smartphone, soit 583 fois son poids. Ils sont composés de métaux, souvent rares, voire issus de zones en conflit, comme le cobalt ou le tantale par exemple, extraits en RDC à 80 %. Selon l'Unicef, 40 000 enfants y travaillent. La main d'œuvre dédiée à la fabrication ne pèse que quelques euros dans le coût final du smartphone, qui nous arrivent par milliers, par porte-conteneurs et par avions. Ce qui permet de considérer que plus de 90 % de l'empreinte écologique du bien est concentrée dans la fabrication, le transport, etc. Et que celle-ci augmente d'année en année. Sur les 47 millions d'iPhone vendus en 2010, seuls 10 % ont été recyclés. Pire, la plupart des

fabricants - Apple et Samsung en tête - collent ou soudent aujourd'hui les batteries à l'intérieur du téléphone pour compliquer l'entreprise déjà ardue du recyclage.

Derrière le smartphone, il y a une obsolescence programmée, matérielle, logicielle. 88 % des téléphones qui sont remplacés fonctionnent encore (ADEME). Par quel mécanisme sommes-nous poussés à nous séparer d'un objet encore fonctionnel au profit d'un autre ? La publicité. Lorsqu'on achète le dernier téléphone high-tech, plus que l'objet, on achète en réalité le sentiment que nous procure ce téléphone. Le sentiment de se sentir privilégié, d'accéder à quelque chose d'exceptionnel, de rare, de moderne. Il y a donc surtout une obsolescence sociale, orchestrée principalement par la publicité. Pour rivaliser dans la course à la distinction sociale, on se précipite pour acheter la dernière nouveauté. Y compris, en s'endettant, en payant en plusieurs fois ce qu'on ne peut acquérir en une quand un seul appareil coûte l'équivalent d'un SMIC.

L'urgence est donc, en toute logique, à interdire la publicité faisant promotion des téléphones.